

27 octobre 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations franco-chinoises, la non-prolifération des armes nucléaires et sur la situation au Liban, à Wuhan le 27 octobre 2006.

LE PRÉSIDENT - Nous arrivons pratiquement au terme de ce voyage qui, pour moi, est la quatrième visite d'Etat en Chine.

Je voudrais, d'abord, faire un rapide bilan sur le plan politique. Je crois qu'on peut dire que, jamais, nos relations n'ont été aussi confiantes, sur le plan politique comme sur le plan économique, Nos relations ont acquis une densité particulière. J'ai eu des entretiens extrêmement positifs, hier, avec le Président HU Jintao, et le Premier ministre, M. WEN Jiabao. La déclaration que nous avons signée hier se traduit par un élargissement du champs de notre dialogue stratégique, inauguré depuis près de dix ans. Elargissement qui concerne tous les problèmes relatifs à la non prolifération, à l'Afrique et à l'aide au développement. Deux domaines que nous avons pu approfondir à l'occasion de ces entretiens.

De même, il y a une multiplication des rencontres à haut niveau, notamment des membres du gouvernement. Il y a une proximité sur les affaires internationales, sur la Corée du Nord, l'Iran, ainsi que sur le renforcement de notre coopération dans le domaine de l'état de droit et des droits de l'Homme.

Sur le plan économique, nous avons tout lieu d'être satisfait des progrès qui continuent, et se poursuivent, notamment en matière de renforcement du partenariat dans les domaines structurants. Je pense en particulier à l'aéronautique, mais aussi au ferroviaire. Nous avons pu trouver un accord sur la vente de 150 nouveaux Airbus, de 500 locomotives, et faire des progrès sensibles sur le nucléaire.

Cette visite a ouvert de nouveaux secteurs à notre coopération dans le domaine des télécommunications, des services financiers, de l'environnement, de l'agriculture et du domaine agro-alimentaire.

J'ai, par ailleurs, plaidé pour deux projets stratégiques auxquels je suis très attaché. J'ai tenu à en souligner l'importance. Le premier, c'est la 3e génération du nucléaire, c'est-à-dire l'EPR. Le deuxième concerne les lignes de chemin de fer à grande vitesse, notamment le projet Canton/Wuhan.

Nous avons convenu du renforcement de la coopération scientifique et culturelle, dans le domaine spatial, dans le domaine de la lutte contre les maladies émergentes. Nous avons convenu de donner plus d'élan aux échanges culturels, notamment en ce qui concerne les jeunes scientifiques Chinois qui viennent en France, et les jeunes scientifiques Français. Nous en avons rencontré quelques uns et nous en rencontrerons ce soir, qui viennent en Chine.

Je tiens à souligner la qualité de l'accueil que nous avons reçu à Wuhan. Nous avons en particulier pu avoir une belle image de la France à l'Hôpital de Wuhan. J'ai trouvé assez émouvants ces jeunes infirmières et médecins ou apprentis médecins, qui s'exprimaient parfaitement en français dans un ensemble où ce qui était affiché l'était en français et en chinois. Voilà ce que je peux dire au terme de cette visite, qui a été incontestablement, de mon point de vue, une visite positive faisant progresser des relations qui n'ont, sur le plan économique et sur le plan civilisationnel, jamais été aussi bonnes entre la Chine et la France.

QUESTION - Le Premier ministre. Dominique de VILLEPIN. a suggéré que les Conseil des

ministres puissent être filmés pour réduire un déficit démocratique. Aviez-vous été avertis de cette proposition et qu'en pensez-vous ?

LE PRÉSIDENT - Vous savez, la démocratie doit toujours progresser dans le sens de davantage de transparence. Il y a, c'est vrai, chez les Français, sans aucun doute, une aspiration légitime à plus de participation à la vie publique.

Cependant, je voudrais rappeler qu'en tant que Président du Conseil des ministres, le Conseil des ministres est un lieu et un temps où se prennent des décisions qui peuvent relever, notamment, de la sécurité nationale ou des intérêts stratégiques de la nation. Chacun comprend que cela doit se faire en toute sérénité, et surtout, hors de toute pression, quelle qu'elle soit. Vous savez qu'il est par ailleurs toujours rendu compte des délibérations du Conseil des ministres par le membre compétent du gouvernement à l'issue de ces Conseils.

QUESTION - Monsieur le Président, comment précisément ont progressé les dossiers sur les quatre réacteurs nucléaires de 3e génération, le dossier Areva, et le dossier d'Alstom sur la ligne à grande vitesse Wuhan/Canton ?

LE PRÉSIDENT - Ce sont deux dossiers incontestablement économiques mais qui, à mes yeux, ont une valeur stratégique, surtout le premier.

Pour ce qui concerne la ligne à grande vitesse Wuhan/Canton, j'ai fait valoir à la fois l'importance que la France y attachait et les raisons pour lesquelles elle y attachait de l'importance, c'est-à-dire la qualité de la prestation que nous étions en mesure d'apporter. J'espère que les autorités chinoises prendront, de notre point de vue, la bonne décision.

Le nucléaire est un dossier vraiment stratégique. Il s'agit, de la 3e génération nucléaire, c'est-à-dire l'EPR. Nous souhaitons poursuivre pour la 3e génération, une coopération de confiance avec les autorités chinoises qui date maintenant de vingt ans. Nous n'avons pas de raison d'imaginer qu'un autre choix puisse être fait à partir du moment où il est fait pour des raisons, techniques et financières, ou fondées sur la qualité de cette coopération.

Le projet que nous proposons à la Chine est un projet concret, abouti, efficace, reconnu comme tel et qui doit lui permettre de répondre réellement aux besoins en électronucléaire de ce grand pays.

Je souhaite beaucoup, je l'ai dit très clairement au Président ainsi qu'au Premier ministre, que le choix se fasse au profit d'un projet réel et existant et non pas au profit d'un projet sur papier. J'ai bon espoir.

QUESTION - Monsieur le Président, l'Iran a commencé à faire fonctionner une deuxième cascade de centrifugeuses. Quelles assurances avez-vous obtenues du Président chinois s'agissant du vote d'une résolution à l'ONU mettant en place des sanctions contre Téhéran ? Pensez-vous personnellement que des sanctions à ce stade permettront de parvenir à un règlement négocié de cette question ?

LE PRÉSIDENT - Premièrement, sur le plan des principes, je n'ai jamais été un grand partisan des sanctions et je n'ai jamais été tout à fait convaincu de leur efficacité, en règle générale. Dans le cas particulier, il est évident, et l'ensemble de la communauté internationale le reconnaît, en particulier la Chine mais aussi la Russie, les Européens, les Etats-Unis, que l'ambition clairement affichée par l'Iran n'est pas compatible avec une certaine idée que nous nous faisons de la non-prolifération en raison des dangers qu'elle comporte, que comporte la prolifération. Je souhaite que nous puissions, par le dialogue, trouver une solution. Il va de soi que s'il apparaissait que ce dialogue n'aboutissait pas, alors, il faudrait probablement trouver les sanctions ajustées, adaptées, provisoires, réversibles qui s'imposeraient pour bien marquer à l'Iran que la communauté internationale tout entière ne comprend pas sa position et est hostile à cette affirmation.

QUESTION - Monsieur le Président, sur le texte pour l'établissement du tribunal international pour l'enquête sur l'assassinat du Président HARIRI, est-ce que la Chine a la même position que les Russes, c'est-à-dire qu'ils demandent des amendements, ou bien pensez-vous que ce texte va passer rapidement et que l'on aura un tribunal international ?

Deuxièmement, on dit beaucoup, Monsieur le Président, que vous allez faire un grand voyage au

Proche-Orient, et peut-être au Liban, peut-être voir les soldats de la FINUL. Qu'en est-il de ce voyage ? Est-ce que vous avez l'intention d'aller relancer une conférence internationale, qui est votre idée ?

LE PRESIDENT - Il y a trois questions dans ce que vous posez. La première, c'est la conférence internationale. Je peux vous dire qu'elle aura lieu. Elle aura lieu dans la deuxième quinzaine de janvier avec pour objectif d'aider la reconstruction du Liban et de soutenir sa volonté de faire un certain nombre de réformes qui s'imposent. Le niveau de cette conférence, que je présiderai, sera probablement celui des ministres des Affaires étrangères et des ministres des Finances. En tout les cas, c'est ce que je proposerai, et c'est ce que je souhaite, de façon à ce que l'on soit sûr que l'intendance suivra.

La deuxième question, c'est le tribunal international. Je n'ai pas observé dans mes entretiens avec le Président HU Jintao de divergences de vues entre, je dirai, les propositions qui sont actuellement faites par l'ONU, et notamment par M. Nicolas MICHEL, et celles que, par ailleurs, je soutiens. Je n'ai pas eu le sentiment qu'il y avait, en dehors des détails, d'objections particulières. En revanche, il y a eu, c'est vrai, de la part de la partie russe, quelques objections qui doivent être levées. Je souhaite qu'elles le soient rapidement. Dans l'esprit que le Président POUTINE avait lui-même défini et déterminé, lors de l'entretien qu'il a eu avec la presse, à Compiègne, le 23 septembre dernier. J'ai tout lieu de penser que le tribunal international pourra être créé dans des conditions satisfaisantes d'efficacité.

QUESTION - Monsieur le Président, quelles garanties vous ont donné les dirigeants chinois concernant la Corée du Nord quant à la mise en oeuvre des sanctions contre Pyong Yang ?

LE PRESIDENT - Je voudrais simplement dire que, si on peut parfaitement comprendre, qu'il existe, pour des raisons historiques et géographiques, une certaine proximité entre la Corée du Nord et la Chine, j'ai observé, de la façon la plus claire, que la Chine s'est associée, sans réserve, à la résolution 1718 de l'ONU condamnant la position de la Corée du Nord dans ce domaine. Je n'ai pas eu le sentiment qu'il y ait une divergence de vues, aujourd'hui, entre les autorités chinoises et la communauté internationale sur ce problème.

Je vous remercie.